

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Création et design du cadre de vie

Université de Reims Champagne-Ardenne
(URCA)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Création et design du cadre de vie* forme des créateurs et concepteurs de produits, d'équipements et d'objets à dominante bois (bois et dérivés, matériaux associés innovants) pour le secteur de la construction, de l'agencement, de l'ameublement et du design.

Les métiers auxquels elle prépare sont : technicien en bureau d'études, assistant de l'ingénieur de recherche et développement, assistant designer, assistant de l'architecte d'intérieur, concepteur produit.

La formation comporte un seul parcours et accueille, jusqu'à présent, deux types de public : étudiant en formation initiale et étudiant en contrat de professionnalisation. Elle est récente (ouverture septembre 2014) et en est à sa troisième année d'existence.

La licence est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Troyes et l'essentiel des enseignements se déroule dans le lycée Charles de Gaulle de Chaumont.

Analyse

Objectifs
<p>La LP <i>Création et design du cadre de vie</i> (CDCV) forme des concepteurs capables de conduire un projet de création et d'en explorer les moyens de réalisation dans le domaine du bois et des matériaux associés.</p> <p>Les métiers ciblés sont : technicien en bureau d'études, assistant de l'ingénieur de recherche et développement, assistant designer, assistant de l'architecte d'intérieur, concepteur produit et sont en accord avec la formation.</p> <p>Les connaissances et compétences sont exposées clairement : elles visent à fournir aux étudiants des capacités artistiques, méthodologiques et techniques qui vont de la création du produit ou de l'objet jusqu'à l'analyse de faisabilité technique.</p>
Organisation
<p>Comptabilisant 440h d'enseignement présentiel (hors stage et projet), l'année de formation est organisée en 6 unités d'enseignement (UE). Le premier semestre compte un volume d'enseignement de 332h, le deuxième de 108h d'enseignement. Le projet (147h) et le stage (16 semaines) font partie du second semestre.</p> <p>Il n'y a pas de mutualisation d'enseignement, les enseignements sont spécifiques à cette formation.</p> <p>Les 4 UE (hors stage et projet) regroupent chacune une centaine d'heures d'enseignement présentiel : une UE porte sur des enseignements à dominante transversale et managériale et tient compte des spécificités du secteur (« droit et réglementation du design ») ; une deuxième UE est de nature technique et scientifique, la troisième porte sur les enseignements artistiques et la dernière sur la pratique du design. La structure de la formation est bien lisible et les</p>

enseignements sont cohérents avec les objectifs scientifiques et professionnels requis.
Le stage et le projet constituent chacun une unité d'enseignement. Le volume horaire de projet et la durée de stage sont conformes à l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles ; cependant celui consacré au projet n'est pas précisément explicité (part d'heures d'encadrement, part d'heures de travail personnel étudiant).
L'IUT de Troyes et le lycée Charles de Gaulle de Chaumont se répartissent les tâches de gestion administrative de la formation. Le responsable de la formation est enseignant-chercheur à l'IUT de Troyes.

Positionnement dans l'environnement

Le choix de privilégier le matériau bois pour former les étudiants à la création et à la conception de produits ou d'objets dans le secteur de la construction, de l'agencement, de l'ameublement et du design rend cette LP unique en région Grand-Est et induit très peu de concurrence au niveau national.

Trois formations partagent avec elle quelques mots clés : - une géographiquement assez proche sur la région Bourgogne-Franche Comté, la LP *Gestion de la production industrielle*, spécialité *éco-design* à Besançon, - deux beaucoup plus éloignées géographiquement, la LP *Production industrielle*, spécialité *design, matériaux et modélisation* à Nantes et la LP *Production industrielle*, spécialité *ingénierie de la conception et prototype* à Tarbes.

Le dossier ne fait pas état de collaboration avec des établissements d'enseignement supérieur (Lycée formant les BTS (Brevet de technicien supérieur) cible, Ecole de Design, Ecole d'architecture d'intérieur par exemple).

Peu d'éléments permettent d'apprécier pleinement l'environnement socio-économique de la licence. Les liens avec les entreprises sont perçus au travers de la liste des entreprises qui accueillent les étudiants en stage ou en contrat de professionnalisation et/ou qui apportent leur concours aux projets tuteurés.

Le positionnement de la formation dans son environnement est à développer pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, pour intégrer dans l'équipe pédagogique davantage de professionnels et pour faire connaître la formation.

Equipe pédagogique

Le rôle du responsable pédagogique est ici bien précisé, il n'y a pas de rôle relais au sein de l'équipe pédagogique. Compte tenu de l'éloignement du lycée et de l'IUT, un fonctionnement en tandem (universitaire, enseignant de lycée) de la responsabilité pédagogique semble être adopté mais les rôles respectifs ne sont pas explicités. Quid de la directrice de la formation, pourtant présente dans l'équipe pédagogique, mais dont la fonction n'est pas définie ?

Les intervenants professionnels sont actuellement assez peu nombreux (3 sur un total de 18 intervenants) ; leurs interventions représentent tout juste 25 % du volume horaire global d'enseignement (limite basse fixée par l'arrêté de 1999 sur les LP). Les matières qu'ils enseignent ne sont pas précisées, ce qui ne permet pas d'appréhender la nature et la pertinence de leur intervention dans le cœur de métier de la formation. Il serait fort utile de fournir un tableau des intitulés des enseignements avec en vis-à-vis la qualification professionnelle des intervenants et le volume horaire associé.

A l'exception notable du responsable de la licence professionnelle, Maître de Conférences qui intervient sur 3 heures, 13 enseignants sont issus du lycée Charles de Gaulle de Chaumont, un enseignant est TZR (Titulaire sur Zone de Remplacement,) et un enseignant est issu du collège Camille Saint Saëns. De ce fait, l'URCA n'apparaît pas assez impliquée.

Trois réunions de l'équipe pédagogiques se tiennent au cours de l'année universitaire en dehors des jurys et de celle du conseil de perfectionnement, ce qui est un rythme nécessaire pour une jeune formation.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs de la première année de fonctionnement sont faibles (6 étudiants à la rentrée 2014). Les chiffres de la deuxième année et l'augmentation des dossiers de demande d'admission d'une année sur l'autre sont plus prometteurs (18 inscrits à la rentrée 2015 pour 34 dossiers d'admission, 51 dossiers d'admission en 2016). Ils permettent d'entrevoir des signes positifs en termes d'attractivité.

Les étudiants attendus par l'équipe pédagogique sont en grande majorité issus de BTS dans des domaines très proches de celui de la spécialité de la formation (BTS *Développement et Réalisation Bois*, BTS *Systèmes Constructifs Bois et Habitat*, BTS *Design Produit*, BTS *Design Espace*), un seul Diplôme des métiers d'art (Décors et Mobiliers). Aucun étudiant de licence 2 n'est répertorié. La recherche d'une plus grande diversité dans le profil des étudiants candidats serait à envisager, d'autant plus qu'une Unité d'enseignement (UE) de mise à niveau est proposée.

Les demandes d'admission proviennent d'étudiants de toute la France ; cela se traduit bien dans le recrutement de la promotion 2014-2015.

Les indicateurs chiffrés ne sont disponibles que pour l'année 2014-2015 (6 étudiants) : taux de réussite à 100 %, taux d'insertion professionnelle à 6 mois à 50 % et taux de poursuite d'études à 16,67 %. Les chiffres de l'insertion à 6 mois et de la poursuite d'études de cette première année sont plutôt moyens mais le peu de recul sur le fonctionnement de la formation ne permet pas d'en tirer des conclusions définitives.

Place de la recherche
Les liens avec la recherche sont limités d'une part en raison du type même de la mention, mais aussi en raison du peu d'enseignants-chercheurs impliqués dans l'équipe pédagogique. Des liens avec des laboratoires de recherche sur des matériaux innovants pourraient être tissés.
Place de la professionnalisation
<p>Les objectifs de la formation en termes de compétences professionnelles sont clairement décrits et sont repris dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) qui est claire et lisible. Elle pourrait être complétée en indiquant les diplômes qui ouvrent droit à candidature.</p> <p>Cette formation contribue à l'interdisciplinarité (artistique et technique) dans les activités professionnelles des secteurs cibles et à l'émergence de nouveaux métiers en lien avec l'évolution de la perception du confort dans l'habitat et son environnement proche.</p> <p>Des dispositifs particuliers susceptibles d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration du projet professionnel sont évoqués, mais ils ne sont pas assez décrits. Dans quelles matières et dans quelles UE sont-ils mis en œuvre ?</p> <p>Les étudiants en alternance représentent un faible pourcentage (3 sur 18 inscrits en 2015, aucun en première année). Le projet tuteuré et la période de stage constituent les éléments de professionnalisation. Il n'y a pas de précisions quant aux liens avec le milieu professionnel.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les objectifs, les modalités, l'organisation et l'évaluation des projets (147h) et des stages (16 semaines) sont très détaillés, clairs et adaptés au secteur professionnel. Pour les étudiants en contrat de professionnalisation, le projet tuteuré s'effectue dans l'entreprise.</p> <p>Le rôle du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) ou d'une autre structure n'est pas précisé. La liste des entreprises partenaires et de la base de données sur les stages peut être fournie aux étudiants.</p>
Place de l'international
<p>La langue étrangère enseignée est l'anglais avec un volume horaire conséquent (34h). Des entretiens d'embauche en anglais sont organisés.</p> <p>Aucune précision concernant une certification de type TOEIC (Test of English for International Communication) ou CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) n'est fournie. Il est toutefois précisé dans le rapport champ que l'établissement peut répondre à des demandes individuelles des étudiants sur ce point.</p> <p>Le stage à l'étranger est possible : deux étudiants l'ont déjà effectué dans des pays limitrophes (Luxembourg et Suisse).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'admission se fait après examen du dossier de candidature et de la présentation d'un book.</p> <p>Le vivier de recrutement compte 5 BTS du même domaine de la licence ou très voisin et un seul DMA (Diplôme de Métiers d'Art). La question de l'exhaustivité des formations listées se pose. Les étudiants de licence du domaine artistique peuvent-ils candidater ? Y-a-t-il d'autres DMA à cibler ?</p> <p>Une unité d'adaptation de 60 heures (technologie des matériaux et des procédés, démarche créative et anglais) permet une remise à niveau de certains candidats (aucun crédit ECTS - crédits européens - affecté). Il n'est pas expliqué son mode de mise en œuvre : est-ce basé sur le volontariat, la forte recommandation, l'obligation ?</p> <p>La mixité disciplinaire des étudiants est mise en avant comme un autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants.</p> <p>Le dossier n'évoque pas de mise en place d'outils d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'accueil d'étudiants en contrat de professionnalisation nécessite un rythme d'alternance qui n'est pas précisé.</p> <p>Les modalités d'admission d'étudiants en formation continue ne sont pas évoquées (fonctions et expériences professionnelles éligibles, constitution d'un dossier spécifique, aménagement de la formation), ni la prise en compte de l'acquisition de compétences transversales.</p> <p>Le dossier n'argumente pas clairement les dispositifs d'adaptation pour les étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés, etc.).</p>

<p>La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) est bien expliquée. Pour apprécier la formation des étudiants aux nouvelles technologies du métier, il conviendrait de donner des précisions sur les logiciels de CAO (conception assistée par ordinateur) utilisés selon les matières, la façon dont ils sont enseignés et leur fréquence d'utilisation. Pour apprécier l'utilisation du numérique en enseignement et l'évolution des pratiques pédagogiques, éléments très peu évoqués, il serait pertinent de décrire davantage les ressources en ligne utilisées et dans quel contexte.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>En première session, le contrôle continu est le mode d'évaluation majoritaire : il s'effectue selon la matière sous forme d'évaluations de TP (travaux pratiques), de travail écrit, d'un oral ou d'un dossier. Le nombre d'évaluations est précisé. Il semblerait que trois enseignements constitutifs (EC) soient évalués sous forme d'examen final. La seconde session s'effectue sous le mode de l'examen. Un jury de semestre se réunit après chaque session d'examen pour prendre les décisions en rapport avec les modalités d'évaluation des enseignements de la session en cours. Sa composition n'est pas précisée mais son fonctionnement est classique. Le tableau précisant les modalités d'évaluation comporte beaucoup trop d'abréviation, est réduit en taille, ce qui rend sa lecture et sa compréhension difficiles. Il serait nécessaire de préciser ce que l'on entend par « travail » ou « dossier ». Les crédits ECTS affectés à chaque EC sont précisés. Les coefficients pour le calcul des moyennes sont égaux aux coefficients ECTS. Les règles de délivrance du diplôme sont présentes dans la fiche RNCP. La composition des jurys et le rôle des jurys d'examen ne sont pas assez précisés. Il semblerait que les jurys d'examen et les jurys de soutenance de stage et/ou de projet soient les mêmes.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>L'item n'est pas renseigné et aucune information n'est fournie sur la façon dont l'étudiant doit acquérir les compétences spécifiques ou transversales de la formation. Le supplément au diplôme ou annexe descriptive au diplôme est manquant.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi des diplômés se fait à l'aide d'un fichier de suivi qui semble propre au lycée et par la volonté de l'équipe pédagogique de garder le contact. Les enquêtes d'insertion ne sont pas encore disponibles. Les informations existantes sont donc trop peu nombreuses et la formation trop récente pour une exploitation pertinente.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Il existe un conseil de perfectionnement spécifique à la licence. Le dossier donne sa composition nominative, précise son rôle et la périodicité de ses réunions (1 fois par an). Ces éléments d'information sont en partie conformes aux pratiques habituelles et au code de l'éducation : les professionnels sont en activité dans le cœur de métier de la formation (1 architecte, 1 designer, 1 professionnel événementiel), mais ils sont 3 pour 4 places et ils enseignent tous dans la formation. Aucun compte rendu ou date de réunion du conseil ne sont donnés depuis la création de la formation. L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait par voie numérique selon une procédure qualité mise en place par l'IUT. Lorsque le taux de satisfaction d'un enseignement est inférieur à 65 %, un entretien est organisé avec les intervenants de l'enseignement et les responsables de la formation. Un extrait du questionnaire ou d'analyse des résultats aurait pu être fourni. La formation est trop récente pour apprécier l'efficacité du dispositif. Une plus grande mixité des membres de l'équipe pédagogique (universitaire, enseignant du lycée, professionnel) devrait être recherchée pour conduire à davantage d'évolution dans la formation. Les points forts, les points à améliorer et les pistes d'amélioration ont bien été identifiés pour 8 des 15 points du dossier. Les 7 autres n'ont pas été autoévalués.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation peu concurrencée, originale, dans un secteur porteur.
- La mixité du public étudiant (techniciens, créatifs) et son interdisciplinarité.
- Un dispositif de mise à niveau pour faciliter l'apprentissage de matières qui nécessitent des prérequis.
- L'organisation des projets et des stages.

Points faibles :

- La surreprésentation des enseignants du lycée Charles De Gaulle et l'intervention en enseignement d'un seul universitaire traduisant un manque d'implication de l'université.
- La répartition des responsabilités pour la gestion de la formation (responsable pédagogique, directeur de formation) non explicitée ;
- Positionnement socio-économique à approfondir pour améliorer sa visibilité et participation des professionnels non assez mise en valeur. L'intitulé de la formation est davantage marqué Sciences Humaines et Sociales que Sciences, technologies, ingénierie.
- Manque de diversité dans les diplômes éligibles à la candidature.
- Plusieurs informations du dossier manquant de précision et certains items incomplètement traités. Suivi d'acquisition des compétences non renseigné, et annexe descriptive au diplôme absente.

Avis global et recommandations :

La formation a débuté avec un faible effectif, mais les chiffres des deux années suivantes (nombre d'inscrits et de dossiers de demande d'admission) sont encourageants. Elle offre une double compétence technique et artistique ; en ce sens elle est innovante et se situe dans un secteur porteur.

Pour assurer la pérennité de la formation, il faudrait élargir le vivier de recrutement des étudiants candidats en précisant les conditions de mise en œuvre de l'unité de remise à niveau.

Une proportion de contrats de professionnalisation plus importante devrait être recherchée. Les soutiens de la profession et les partenariats inter-établissements sont à formaliser.

L'implication de l'université doit être beaucoup plus forte par la participation plus importante d'universitaires, par l'amélioration des échanges IUT - Lycée, par un meilleur archivage et une meilleure valorisation des activités du conseil de perfectionnement. Un soin accru à l'évaluation des enseignements et au suivi des diplômés devra être apporté.

Alors que la maquette initiale le prévoyait, la part d'intervention des universitaires, voire même de chercheurs experts du domaine, reste beaucoup trop faible. Il est nécessaire aussi d'augmenter et diversifier la proportion de professionnels.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Création et design du cadre de vie*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

Beaucoup des points d'amélioration proposés ont pu être mis en œuvre dès la rentrée 2016. En effet, depuis cette date, la licence professionnelle est portée par l'UFR Lettres et Sciences Humaines en lieu et place de l'IUT de Troyes. Cela donne de la cohérence au diplôme et la formation s'est alors enrichie.

Afin de répondre à certains manques pointés par le rapport évaluation, nous proposons quelques réponses :

- *Le volume horaire consacré au projet n'est pas précisément explicité (page 3).*

Réponse : Le projet tutoré représente 147 heures de travail étudiant en groupes. La part de l'accompagnement par des intervenants représente 3h par étudiant. Cet accompagnement est réalisé sous forme de réunion de projet, d'accompagnement dans les entreprises.

- *Le dossier ne fait pas état de collaboration avec des établissements d'enseignement supérieur (lycée formant les BTS cible) (page 4).*

Réponse : Il y a une collaboration avec le lycée Charles De Gaulle qui est l'établissement d'accueil. Celui-ci forme des BTS DRB (Développement et Réalisation Bois) et SCBH Systèmes Constructifs Bois et Habitat) qui peuvent participer à certains travaux de manière marginale.

- *Une remarque indique que les rôles du responsable de formation et de la directrice pédagogique ne sont pas explicités (page 4).*

Réponse : Le changement de composante de rattachement a permis de modifier l'organisation du travail entre le responsable de la formation et la directrice pédagogique.

Responsable de la formation	Directrice pédagogique
<ul style="list-style-type: none">- Liens avec l'URCA- Communication sur la formation- Suivi des dossiers des vacataires et des demandes de cumul- Organisation générale de la formation- Suivi administratif	<ul style="list-style-type: none">- Communication sur la formation- Recrutement des intervenants- Planification/organisation des enseignements- Recrutement des étudiants- Organisation et suivi des projets pédagogiques- Organisation des soutenances- Organisation des stages

- *Plusieurs remarques portent sur l'équipe pédagogique, et la nécessité d'un tableau qui mette en lien les interventions de professionnels et les intitulés des intervenants (page 4).*

Réponse : L'équipe pédagogique évolue encore d'année en année. Voici un tableau récapitulatif sur les 3 années, en intégrant la qualification des intervenants et le volume horaire des interventions associées. Le changement de composante permet de mettre en place de nouvelles collaborations avec des enseignants-chercheurs de l'université comme en histoire et sociologie du design pour 32 heures et en gestion de projet pour 20 heures. D'autres collaborations sont à l'étude.

RECAPITULATIF REPARTITION % SUR LES 3 ANNEES DE FONCTIONNEMENT

